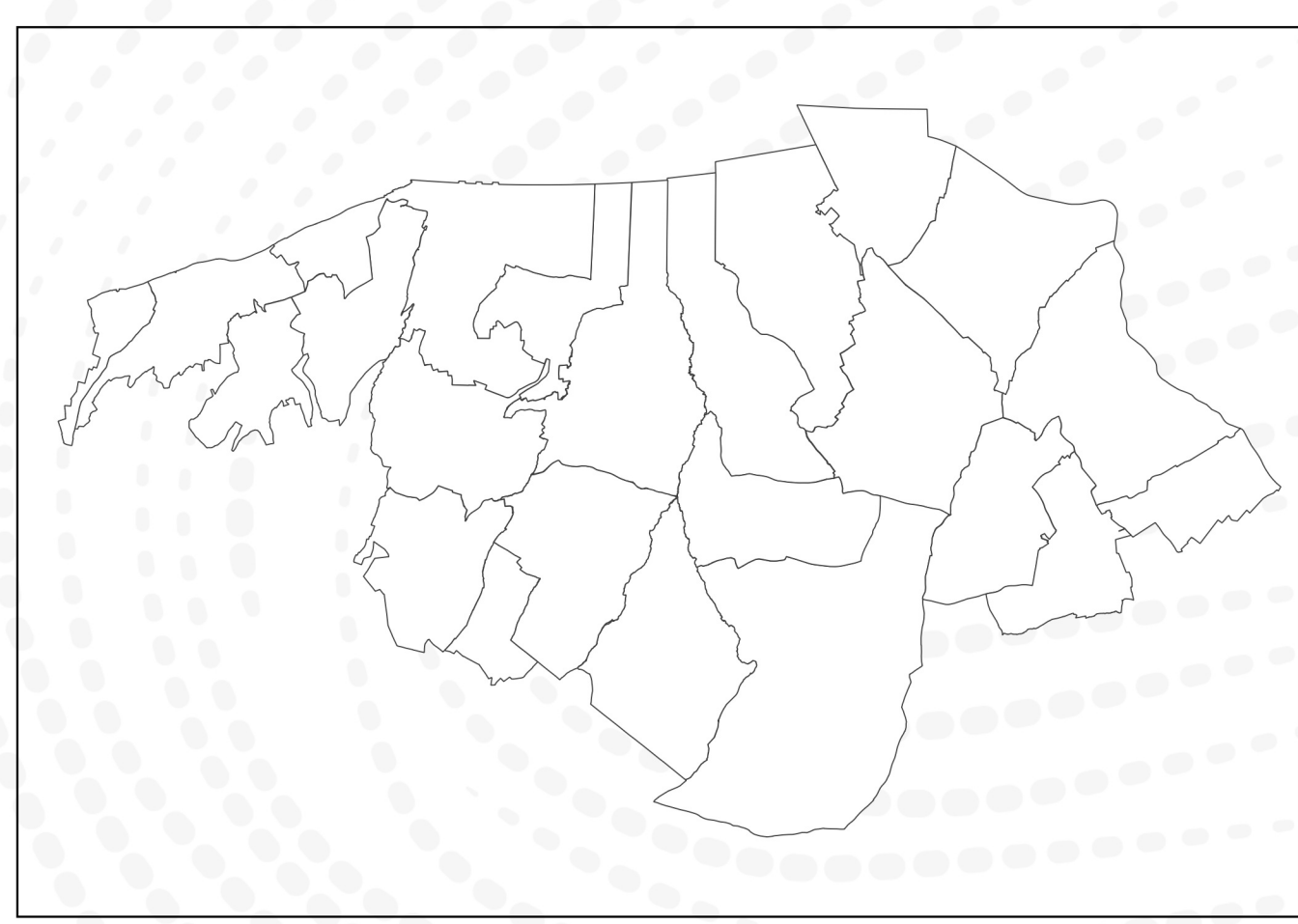
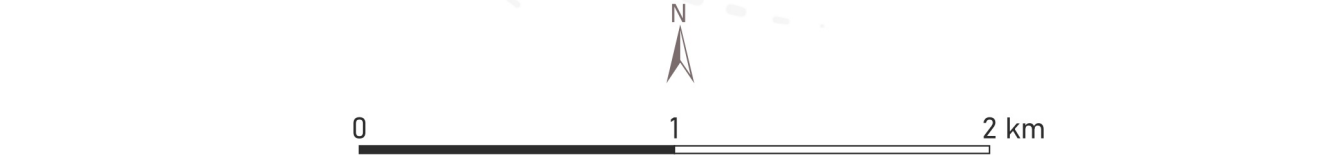


Règlement graphique



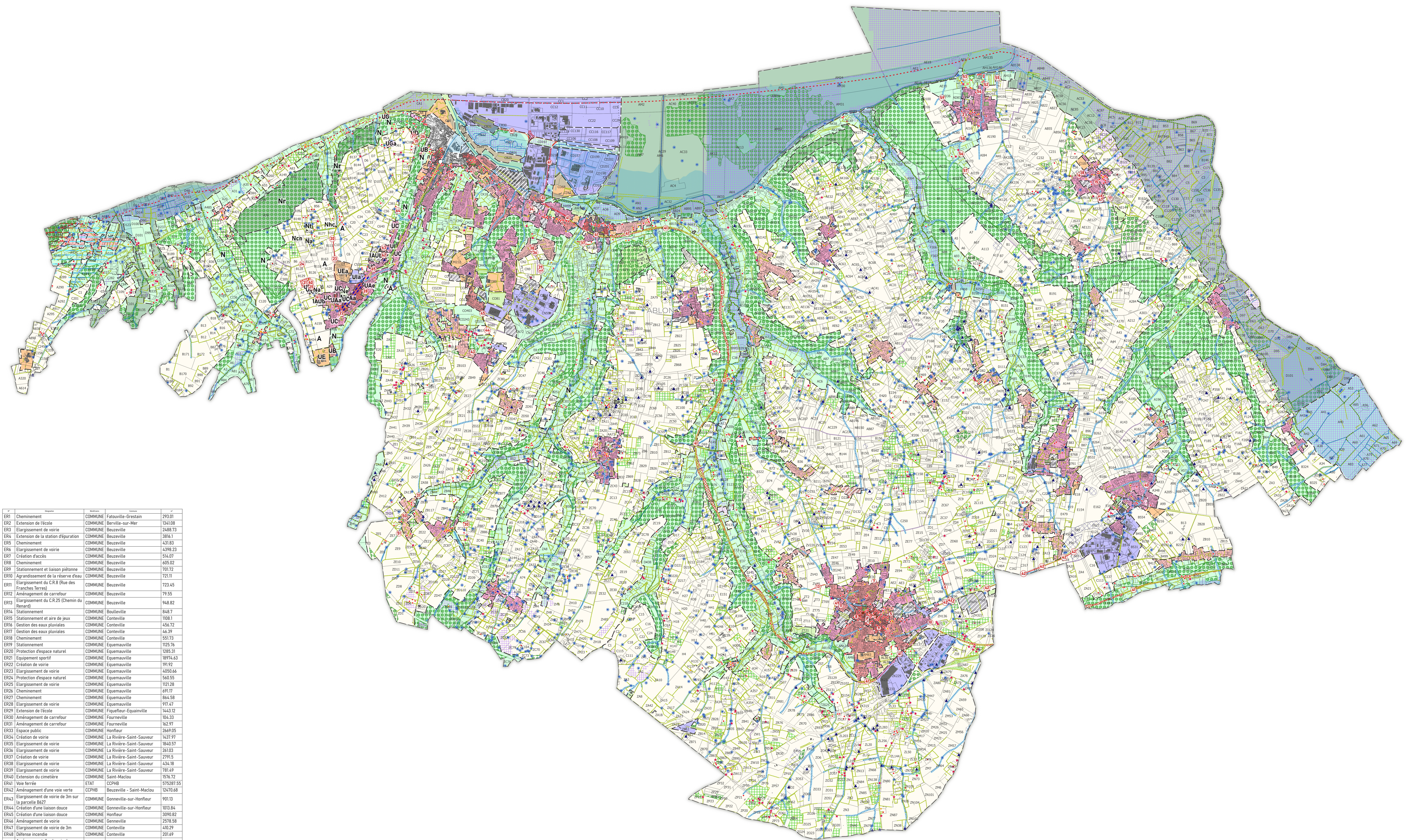
PLUi approuvé le 11 décembre 2024
Modification simplifiée n°1 approuvée le 17 février 2026
Modification n°2 de droit commun approuvée le 28 septembre 2026



DOPI Cadastre septembre 2025
Echelle courante 1:2000



Zonage	
	Limite de zone
	SPR - Secteur patrimonial remarquable
	UA - Zone urbaine dense des centres-villes de Honfleur et Beuzeville
	Ua - Zone urbaine dense des centres-villes dans laquelle la hauteur maximale autorisée est moins importante
	Uae - Zone urbaine stratégique à aménager sur l'entrée de ville nord d'Equemauville
	UB - Zone urbaine périphérique des centres-villes de Honfleur et Beuzeville
	UBb - Zone urbaine périphérique des centres-villes de Honfleur et Beuzeville dans laquelle la hauteur admise est plus importante
	UC - Zone urbaine centrale de certains villages et tissus urbains à dominante d'habitat pavillonnaire de densité moyenne à faible
	Uca - Zone urbaine centrale de village
	UCi - Zone urbaine correspondant à un espace pavillonnaire sous une forme "cité jardin" sur les communes de Honfleur et de la Rivière-Saint-Sauveur
	UD - Zone urbaine constituée d'un tissu urbain à dominante d'habitat pavillonnaire de densité faible
	Uda - Zone urbaine constituée d'un tissu urbain à dominante d'habitat pavillonnaire de densité faible dont il convient de protéger le tissu patrimonial
	Udb - Zone urbaine correspondant aux secteurs déjà urbanisés définis par le SCoT Nord Pays d'Auge
	UE - Zone urbaine à vocation principale d'équipement
	UEa - Zone urbaine à vocation principale d'équipement correspondant à une activité de camping
	UEb - Zone destinée à des installations d'accueil pour les gens du voyage
	UEm - Sous-secteur destiné à un musée et un chantier naval sur le site de la pointe du Môle à Honfleur
	UG - Zone urbaine à vocation hôtelière
	Uga - Zone urbaine à vocation hôtelière permettant une emprise au sol moindre
	Ui - Zone urbaine à vocation d'activités économiques
	Ula - Zone urbaine à vocation d'activités économiques ouverte à d'autres activités et notamment commerciales
	Ulc - Zone urbaine à vocation d'activités économiques localisée dans la bande des 100 mètres définie par la loi Littoral
Indice h : Secteur sur la commune de Honfleur dans lequel les nouveaux hôtels sont interdits	
	1AUa - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations denses sur les pôles principaux du territoire
	1AUa1 - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations denses sur la commune de Honfleur
	1AUb - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations de densité intermédiaire
	1AUc - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations de densité plus faible
	1AUi - Zone peu ou non équipée à vocation d'activités économiques
	2AU - Zone peu ou non équipée à vocation résidentielle dont la capacité des réseaux périphériques
	2AUe - Zone peu ou non équipée à vocation principale d'équipements dont la capacité des réseaux périphériques n'est pas suffisante
	A - Zone dédiée aux activités agricoles
	Ap - Zone dédiée aux activités agricoles dont les dispositions sont adaptées pour prendre en compte une plus grande sensibilité paysagère
	N - Zone naturelle à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages
	Nr - Zone correspondant aux espaces naturels remarquables, caractéristiques du littoral, et répertoriés comme tels au titre des articles L146-4 et R146-4 du Code de l'Urbanisme
	Na - Zone correspondant à des constructions à usage d'activités existantes isolées ne disposant pas de l'ensemble de la viabilité
	Na1 - Zone permettant l'implantation ponctuelle de petites constructions d'activité
	Nb - Zone correspondant à une activité de coopérative agricole
	Nc - Zone réservée au camping
	Ncn - Zone dédiée à l'exploitation de carrière
	Ncn - Zone réservée à une aire naturelle de camping
	Nd - Zone dédiée à un projet de requalification de la dynamique d'Ablon
	Ne - Zone correspondant à des aménagements sportifs ou de loisirs sans construction
	Ne1 - Zone correspondant à des constructions et installations nécessaires aux équipements collectifs ou aux services publics
	Np - Zone correspondant à des constructions existantes isolées à usage hôtelier ne disposant pas de l'ensemble de la viabilité
	Nhc - Zone correspondant à des développements possibles dans des secteurs ne disposant pas de l'ensemble de la viabilité
	Nj - Zone correspondant à des jardins familiaux
	Np - Zone correspondant aux espaces portuaires de Honfleur
	Nt - Zone correspondant aux secteurs de développement touristique où les aires naturelles de camping et les habitations légères de loisirs sont autorisées
	Nt1 - Zone correspondant aux secteurs de développement touristique dédié à un projet d'agrotourisme
	Nt2 - Zone réservée à une aire naturelle de camping-cars
	O - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) au titre de l'article L.151-7 du code de l'urbanisme
	Em - Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
	Im - Implantation obligatoire des constructions au titre de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme
	P - Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
	Pt - Petit patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
	B - Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
	Li - Patrimoine linéaire à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
	Li - Linéaire commercial strict
	Li - Linéaire commercial étendu
	A - Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
	H - Haies à protéger au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme (Espace Boisé Classé)
	H - Haies et alignements d'arbres à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
	E - Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
	J - Jardin ou espace paysager à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	V - Vergers à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	E - Espace de renaturation au titre d'une compensation foncière
	M - Mare protégée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	C - Cours d'eau inventoriés Police de l'Eau
	A - Axe de ruissellement (talweg)
	B - Bande de 10m le long des axes de ruissellement
	Z - Zone humide identifiée au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
	Z - Zone humide potentielle (prélocalisation DREAL)
	A - Atlas des Zones Inondables (4) et Inondées (27) et lit majeur
	P - PPRMT de Trouville - Villerville - Criqueboeuf - zone R
	P - PPRMT de Trouville - Villerville - Criqueboeuf - zone 1B
	P - PPRMT de Trouville - Villerville - Criqueboeuf - zone 1Ba
	P - PPRMT de Trouville - Villerville - Criqueboeuf - zone 1Bb
	P - PPRMT de Trouville - Villerville - Criqueboeuf - zone 1Bc
	P - Cavités souterraines localisées
	P - Zone de risque d'effondrements en lien avec les cavités souterraines de bétoires et de marnières



N°	Intitulé	Commune	Superficie (m²)
ER1	Cheminement	COMUNE Fatouville-Grestain	293.01
ER2	Extension de l'école	COMUNE Berville-sur-Mer	1341.08
ER3	Elargissement de voirie	COMUNE Beuzeville	2408.73
ER4	Extension de la station d'épuration	COMUNE Beuzeville	2816.1
ER5	Cheminement	COMUNE Beuzeville	431.83
ER6	Elargissement de voirie	COMUNE Beuzeville	4398.23
ER7	Création d'acces	COMUNE Beuzeville	516.07
ER8	Cheminement	COMUNE Beuzeville	405.02
ER9	Stationnement et liaison piétonne	COMUNE Beuzeville	701.72
ER10	Agrandissement de la réserve d'eau	COMUNE Beuzeville	721.11
ER11	Elargissement de voirie	COMUNE Beuzeville	723.45
ER12	Aménagement de carrefour	COMUNE Beuzeville	79.55
ER13	Elargissement de voirie	COMUNE Beuzeville	948.82
ER14	Stationnement	COMUNE Bouleville	848.7
ER15	Stationnement et aire de jeux	COMUNE Conteville	108.1
ER16	Destin des eaux pluviales	COMUNE Conteville	454.72
ER17	Destin des eaux pluviales	COMUNE Conteville	46.39
ER18	Cheminement	COMUNE Conteville	551.73
ER19	Stationnement	COMUNE Equemauville	1025.76
ER20	Protection d'espace naturel	COMUNE Equemauville	1295.31
ER21	Equipement sportif	COMUNE Equemauville	18974.63
ER22	Création de voirie	COMUNE Equemauville	191.92
ER23	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	4050.68
ER24	Protection d'espace naturel	COMUNE Equemauville	1401.55
ER25	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	1021.28
ER26	Cheminement	COMUNE Equemauville	691.77
ER27	Cheminement	COMUNE Equemauville	864.58
ER28	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	971.47
ER29	Extension de l'école	COMUNE Fiquetfleur-Equainville	1443.12
ER30	Aménagement de carrefour	COMUNE Fourneville	104.33
ER31	Aménagement de carrefour	COMUNE Fourneville	162.97
ER32	Espace public	COMUNE Honfleur	2469.05
ER33	Création de voirie	COMUNE La Rivière-Saint-Sauveur	1437.97
ER34	Elargissement de voirie	COMUNE La Rivière-Saint-Sauveur	1840.57
ER35	Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) au titre de l'article L.151-7 du code de l'urbanisme	COMUNE La Rivière-Saint-Sauveur	261.03
ER36	Création de voirie	COMUNE La Rivière-Saint-Sauveur	2791.5
ER37	Elargissement de voirie	COMUNE La Rivière-Saint-Sauveur	434.18
ER38	Elargissement de voirie	COMUNE La Rivière-Saint-Sauveur	781.69
ER39	Extension du cimetière	COMUNE Saint-Macou	1574.72
ER40	Voie ferrée	COMUNE Saint-Macou	575097.55
ER41	Aménagement d'une voie verte	COMUNE Beuzeville - Saint-Macou	12470.68
ER42	Elargissement de voirie de 3m sur la parcelle 8027	COMUNE Gonneville-sur-Honfleur	901.13
ER43	Création d'une liaison douce	COMUNE Gonneville-sur-Honfleur	1013.84
ER44	Création d'une liaison douce	COMUNE Honfleur	3090.82
ER45	Aménagement de voirie	COMUNE Gonneville	2578.58
ER46	Elargissement de voirie de 3m	COMUNE Conteville	431.29
ER47	Défense incendie	COMUNE Conteville	201.69
ER48	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	COMUNE Beuzeville	8912.67
ER49	Shuntage de béton	COMUNE Fourneville	2916.65
ER50	Régulation des eaux pluviales	COMUNE Fourneville	1004.61
ER51	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	220.26
ER52	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	24.48
ER53	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	161.87
ER54	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	169.93
ER55	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	203.65
ER56	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	154.48
ER57	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	185.44
ER58	Installation d'une bache incendie	COMUNE Berville-sur-Mer	173.34
ER59	Equipement sportif	COMUNE Equemauville	360.97
ER60	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	334.31
ER61	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	796.8
ER62	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	793.92
ER63	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	1084.88
ER64	Elargissement de voirie	COMUNE Equemauville	719.13